



## **RAPPORT INTERMÉDIAIRE**

Période de 12 semaines terminée le 18 décembre 2010

**1<sup>er</sup> trimestre 2011**

### **FAITS SAILLANTS**

- Bénéfice net de 92,0 millions \$, en hausse de 3,7 % sur une base ajustée<sup>(1)</sup>
- Bénéfice net dilué par action de 0,88 \$, en hausse de 7,3 % sur une base ajustée<sup>(1)</sup>
- Chiffre d'affaires de 2 631,9 millions \$, en baisse de 0,5 %
- Chiffre d'affaires des magasins comparables égal à l'an dernier
- Dividende par action déclaré de 0,1925 \$, en hausse de 13,2 %

<sup>(1)</sup> Consulter la section « Mesures non conformes aux PCGR »

**MESSAGE AUX ACTIONNAIRES**

Chers actionnaires,

J'ai le plaisir de vous présenter notre rapport intermédiaire pour notre premier trimestre de l'exercice 2011 qui s'est terminé le 18 décembre 2010.

Nous avons poursuivi la croissance de notre bénéfice net ajusté<sup>(1)</sup> au premier trimestre, alors que notre chiffre d'affaires a continué d'être affecté par la déflation des prix des aliments causée principalement par une concurrence accrue. Le déploiement à travers le Québec de notre programme de fidélisation *Metro & Moi* a atteint nos objectifs et nous sommes confiants que ce programme nous permettra<sup>(2)</sup> de nous différencier dans les années à venir.

Notre chiffre d'affaires du premier trimestre de 2011 a atteint 2 631,9 millions \$ comparativement à 2 645,0 millions \$ l'an dernier, en baisse de 0,5 %. Le chiffre d'affaires des magasins comparables est cependant demeuré égal à l'an dernier, une amélioration par rapport aux derniers trimestres. Notre chiffre d'affaires a continué d'être affecté par la déflation des prix des aliments causée principalement par une concurrence accrue, ainsi que par la baisse des prix des médicaments suite à l'expiration de brevets importants et à la nouvelle tarification des médicaments génériques en Ontario.

Nous avons réalisé, au premier trimestre de l'exercice 2011, un bénéfice net de 92,0 millions \$, soit une augmentation de 3,7 % par rapport au bénéfice net ajusté<sup>(1)</sup> de 88,7 millions \$ enregistré au trimestre correspondant de 2010, et un bénéfice net dilué par action de 0,88 \$, en hausse de 7,3 % par rapport à celui ajusté<sup>(1)</sup> de l'an passé.

Notre situation financière à la fin du premier trimestre de l'exercice 2011 était très saine. Nous avons une facilité de crédit rotative autorisée non utilisée de 400,0 millions \$. Notre ratio d'endettement (dette à long terme/capital total) était de 29,0 %.

Le conseil d'administration a déclaré, le 24 janvier 2011, un dividende trimestriel de 0,1925 \$ par action, soit une hausse de 13,2 % par rapport au dividende déclaré l'an dernier.

Lors de l'assemblée générale annuelle tenue aujourd'hui, les actionnaires ont renouvelé le mandat de tous les administrateurs siégeant déjà au conseil d'administration, à l'exception de M. Bernard A. Roy qui a pris sa retraite. Membre du conseil depuis 1990, M. Roy a siégé à plusieurs comités du conseil d'administration au cours des 20 dernières années. J'aimerais remercier M. Roy pour son dévouement et sa contribution qui ont été grandement appréciés. Nous souhaitons la bienvenue à M. John H. Tory, C.R., qui a été élu au poste d'administrateur. M. Tory possède une vaste expérience en gestion, ayant occupé plusieurs postes de cadre supérieur au sein de grandes entreprises canadiennes ainsi que celui de chef de l'Opposition officielle à l'Assemblée législative de l'Ontario.



Eric R. La Flèche  
Président et chef de la direction

Le 25 janvier 2011

<sup>(1)</sup> Consulter la section « Mesures non conformes aux PCGR »

<sup>(2)</sup> Consulter la section « Informations prospectives »

## RAPPORT DE GESTION

Le rapport de gestion qui suit porte sur la situation financière et les résultats consolidés de METRO INC. en date du 18 décembre 2010. Il doit être lu en parallèle avec les états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés et les notes afférentes inclus dans le présent rapport intermédiaire ainsi qu'avec les états financiers consolidés de l'exercice terminé le 25 septembre 2010, les notes et le rapport de gestion afférents présentés dans le rapport annuel 2010 de la Société. Le présent rapport tient compte des informations en date du 14 janvier 2011 à moins d'indication contraire. Des renseignements complémentaires, incluant les lettres d'attestation pour la période intermédiaire terminée le 18 décembre 2010 signées par le président et chef de la direction et le vice-président principal, chef de la direction financière et trésorier de la Société, sont également disponibles sur le site SEDAR à l'adresse suivante : [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

## RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Nous avons réalisé, au premier trimestre de l'exercice 2011, un bénéfice net de 92,0 millions \$ comparativement à un bénéfice net ajusté<sup>(1)</sup> de 88,7 millions \$ en 2010, soit une augmentation de 3,7 %, et un bénéfice net dilué par action de 0,88 \$ comparativement à un bénéfice net dilué par action ajusté<sup>(1)</sup> de 0,82 \$ l'an dernier, en hausse de 7,3 %.

### CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires du premier trimestre de 2011 a atteint 2 631,9 millions \$ comparativement à 2 645,0 millions \$ l'an dernier, en baisse de 0,5 %. Le chiffre d'affaires des magasins comparables est cependant demeuré égal à l'an dernier, une amélioration par rapport aux derniers trimestres. Notre chiffre d'affaires a continué d'être affecté par la déflation des prix des aliments causée principalement par une concurrence accrue, ainsi que par la baisse des prix des médicaments suite à l'expiration de brevets importants et à la nouvelle tarification des médicaments génériques en Ontario.

### BÉNÉFICE AVANT FRAIS FINANCIERS, IMPÔTS ET AMORTISSEMENT (BAIIA)<sup>(1)</sup>

Le BAIIA<sup>(1)</sup> du premier trimestre de 2011 a été de 181,0 millions \$ comparativement à 182,1 millions \$ pour le même trimestre de l'exercice précédent, soit une diminution de 0,6 %. Le BAIIA<sup>(1)</sup> du premier trimestre représente un taux de 6,9 % du chiffre d'affaires, soit le même que l'an dernier. En excluant les charges non récurrentes de 0,9 million \$ avant impôts enregistrées au premier trimestre de 2010 pour la conversion des bannières des supermarchés en Ontario à la bannière Metro, le pourcentage du BAIIA ajusté<sup>(1)</sup> sur le chiffre d'affaires a été de 6,9 % pour 2010.

Le pourcentage de nos marges brutes sur notre chiffre d'affaires au premier trimestre de 2011 est demeuré stable avec celui du trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Notre quote-part dans Alimentation Couche-Tard a été de 12,2 millions \$ au premier trimestre de 2011 comparativement à 10,8 millions \$ pour 2010. En excluant les éléments non récurrents ainsi que notre quote-part dans Alimentation Couche-Tard, notre BAIIA ajusté<sup>(1)</sup> du premier trimestre de 2011 a été de 168,8 millions \$ ou 6,4 % du chiffre d'affaires comparativement à 172,2 millions \$ ou 6,5 % du chiffre d'affaires pour le premier trimestre de 2010.

Ajustements au BAIIA<sup>(1)</sup>

	12 semaines / Exercices financiers					
	2011			2010		
(en millions de dollars, sauf indication contraire)	BAIIA	Chiffre d'affaires	BAIIA/Chiffre d'affaires (%)	BAIIA	Chiffre d'affaires	BAIIA/Chiffre d'affaires (%)
BAIIA	181,0	2 631,9	6,9	182,1	2 645,0	6,9
Charges de conversion de bannières	—	—		0,9	—	
BAIIA ajusté	181,0	2 631,9	6,9	183,0	2 645,0	6,9
Quote-part dans Alimentation Couche-Tard	12,2	—		10,8	—	
BAIIA ajusté excluant la quote-part	168,8	2 631,9	6,4	172,2	2 645,0	6,5

<sup>(1)</sup> Consulter la section « Mesures non conformes aux PCGR »

<sup>(2)</sup> Consulter la section « Informations prospectives »

**AMORTISSEMENT ET FRAIS FINANCIERS**

La dépense d'amortissement pour le premier trimestre de 2011 a été de 44,4 millions \$ comparativement à 46,7 millions \$ en 2010. Les frais financiers ont été de 10,1 millions \$ au premier trimestre de 2011 et de 11,0 millions \$ au trimestre correspondant de l'an dernier. Le taux de financement moyen a été de 4,3 % au premier trimestre de 2011 comparativement à 4,0 % pour la période correspondante de l'exercice précédent.

**IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES**

La charge d'impôts a été de 34,5 millions \$ au premier trimestre de 2011, avec un taux d'imposition effectif de 27,3 %, comparativement à 26,3 millions \$ et un taux d'imposition effectif de 21,1 % en 2010. Au cours du premier trimestre de 2010, nous avons bénéficié d'une réduction de 10,0 millions \$ de nos passifs d'impôts futurs et de notre charge d'impôts d'un montant équivalent suite à l'adoption par le Parlement ontarien, en novembre 2009, des baisses futures successives du taux d'imposition des sociétés de 14 % à 10 % entre le 1<sup>er</sup> juillet 2010 et le 1<sup>er</sup> juillet 2013. En excluant cette diminution non récurrente de charge d'impôts, le taux effectif a été de 29,1 % au premier trimestre de 2010.

**BÉNÉFICE NET**

Le bénéfice net du premier trimestre de l'exercice 2011 a été de 92,0 millions \$ comparativement à 98,1 millions \$ l'an dernier, soit une diminution de 6,2 %. Le bénéfice net dilué par action a été de 0,88 \$ par rapport à 0,91 \$ au trimestre correspondant de l'exercice 2010, en baisse de 3,3 %. En excluant la réduction de charge d'impôts de 10,0 millions \$ et les charges de conversion de bannières de 0,9 million \$ avant impôts enregistrées au premier trimestre de 2010, le bénéfice net ajusté<sup>(1)</sup> du premier trimestre de 2010 a été de 88,7 millions \$ et le bénéfice net dilué par action ajusté<sup>(1)</sup> a été de 0,82 \$. Sur une base ajustée, le bénéfice net et le bénéfice net dilué par action du premier trimestre de 2011 ont augmenté respectivement de 3,7 % et 7,3 % par rapport au trimestre correspondant de 2010.

Ajustements au bénéfice net

	12 semaines / Exercices financiers					
	2011		2010		Variation (%)	
	(en millions de dollars)	BPA dilué (en dollars)	(en millions de dollars)	BPA dilué (en dollars)	Bénéfice net	BPA dilué
Bénéfice net	92,0	0,88	98,1	0,91	(6,2)	(3,3)
Charges de conversion de bannières nettes d'impôts	—	—	0,6	—		
Diminution de la charge d'impôts	—	—	(10,0)	(0,09)		
Bénéfice net ajusté <sup>(1)</sup>	92,0	0,88	88,7	0,82	3,7	7,3

<sup>(1)</sup> Consulter la section « Mesures non conformes aux PCGR »

<sup>(2)</sup> Consulter la section « Informations prospectives »

**RÉSUMÉ DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS**

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

	2011	2010	2009	Variation (%)
<b>Chiffre d'affaires</b>				
1 <sup>er</sup> trim. <sup>(3)</sup>	<b>2 631,9</b>	2 645,0	—	(0,5)
2 <sup>e</sup> trim. <sup>(3)</sup>	—	2 576,7	2 549,7	1,1
3 <sup>e</sup> trim. <sup>(4)</sup>	—	3 561,3	3 513,3	1,4
4 <sup>e</sup> trim. <sup>(3)</sup>	—	2 559,9	2 532,5	1,1
<b>Bénéfice net</b>				
1 <sup>er</sup> trim. <sup>(3)</sup>	<b>92,0</b>	98,1	—	(6,2)
2 <sup>e</sup> trim. <sup>(3)</sup>	—	80,3	76,3	5,2
3 <sup>e</sup> trim. <sup>(4)</sup>	—	120,0	112,6	6,6
4 <sup>e</sup> trim. <sup>(3)</sup>	—	93,4	84,4	10,7
<b>Bénéfice net ajusté<sup>(1)</sup></b>				
1 <sup>er</sup> trim. <sup>(3)</sup>	<b>92,0</b>	88,7	—	3,7
2 <sup>e</sup> trim. <sup>(3)</sup>	—	80,3	77,2	4,0
3 <sup>e</sup> trim. <sup>(4)</sup>	—	120,0	111,8	7,3
4 <sup>e</sup> trim. <sup>(3)</sup>	—	93,4	85,9	8,7
<b>Bénéfice net dilué par action (en dollars)</b>				
1 <sup>er</sup> trim. <sup>(3)</sup>	<b>0,88</b>	0,91	—	(3,3)
2 <sup>e</sup> trim. <sup>(3)</sup>	—	0,74	0,68	8,8
3 <sup>e</sup> trim. <sup>(4)</sup>	—	1,12	1,01	10,9
4 <sup>e</sup> trim. <sup>(3)</sup>	—	0,88	0,77	14,3
<b>Bénéfice net dilué par action ajusté<sup>(1)</sup> (en dollars)</b>				
1 <sup>er</sup> trim. <sup>(3)</sup>	<b>0,88</b>	0,82	—	7,3
2 <sup>e</sup> trim. <sup>(3)</sup>	—	0,74	0,68	8,8
3 <sup>e</sup> trim. <sup>(4)</sup>	—	1,12	1,01	10,9
4 <sup>e</sup> trim. <sup>(3)</sup>	—	0,88	0,78	12,8

<sup>(3)</sup> 12 semaines

<sup>(4)</sup> 16 semaines

Le chiffre d'affaires du premier trimestre de 2011 a atteint 2 631,9 millions \$ comparativement à 2 645,0 millions \$ l'an dernier, en baisse de 0,5 %. Le chiffre d'affaires des magasins comparables est cependant demeuré égal à l'an dernier, une amélioration par rapport aux derniers trimestres. Notre chiffre d'affaires a continué d'être affecté par la déflation des prix des aliments causée principalement par une concurrence accrue, ainsi que par la baisse des prix des médicaments suite à l'expiration de brevets importants et à la nouvelle tarification des médicaments génériques en Ontario.

Les chiffres d'affaires des deuxième, troisième et quatrième trimestres de 2010 ont augmenté respectivement de 1,1 %, 1,4 % et de 1,1 % par rapport à ceux de 2009. Ces croissances ont été réalisées malgré une déflation persistante dans certaines catégories de produits en 2010, alors qu'en 2009 une importante inflation des prix des aliments ainsi que la fermeture temporaire de plusieurs magasins d'un compétiteur en conflit de travail avaient favorisé notre chiffre d'affaires des trimestres correspondants.

<sup>(1)</sup> Consulter la section « Mesures non conformes aux PCGR »

<sup>(2)</sup> Consulter la section « Informations prospectives »

Le bénéfice net pour le premier trimestre de 2011 a été de 92,0 millions \$ comparativement à 98,1 millions \$ pour le trimestre correspondant de l'an passé, soit une diminution de 6,2 %. Le bénéfice net dilué par action a été de 0,88 \$ par rapport à 0,91 \$ l'an passé, en baisse de 3,3 %. En excluant les charges de conversion de bannières de 0,9 million \$ avant impôts et la réduction de charge d'impôts de 10,0 millions \$ enregistrées au premier trimestre de 2010, notre bénéfice net et notre bénéfice net dilué par action du premier trimestre de 2011 ont augmenté respectivement de 3,7 % et de 7,3 %.

Le bénéfice net et le bénéfice net dilué par action du deuxième trimestre de 2010 ont été en hausse de 5,2 % et de 8,8 % respectivement par rapport à ceux de 2009.

Le bénéfice net et le bénéfice net dilué par action du troisième trimestre de 2010 ont été en hausse de 6,6 % et de 10,9 % par rapport à ceux de 2009. En excluant les éléments non récurrents enregistrés au troisième trimestre de 2009, soit des charges de 2,9 millions \$ avant impôts pour soutenir la conversion des supermarchés en Ontario à la bannière Metro ainsi qu'une réduction de nos charges d'impôts de 2,7 millions \$, le bénéfice net et le bénéfice net dilué par action du troisième trimestre de 2010 ont augmenté de 7,3 % et de 10,9 % par rapport au bénéfice net ajusté<sup>(1)</sup> et au bénéfice net dilué par action ajusté<sup>(1)</sup> du troisième trimestre de 2009.

Le bénéfice net et le bénéfice net dilué par action du quatrième trimestre de 2010 ont été en hausse de 10,7 % et de 14,3 % par rapport à ceux de 2009. En excluant les charges de conversion des supermarchés en Ontario à la bannière Metro de 2,3 millions \$ avant impôts enregistrées au quatrième trimestre de 2009, le bénéfice net et le bénéfice net dilué par action du quatrième trimestre de 2010 ont augmenté de 8,7 % et de 12,8 % par rapport au bénéfice net ajusté<sup>(1)</sup> et au bénéfice net dilué par action ajusté<sup>(1)</sup> du quatrième trimestre de 2009.

	2011	2010				2009		
<i>(en millions de dollars)</i>	T1	T1	T2	T3	T4	T2	T3	T4
Bénéfice net	<b>92,0</b>	98,1	80,3	120,0	93,4	76,3	112,6	84,4
Charges de conversion de bannières nettes d'impôts	—	0,6	—	—	—	0,9	1,9	1,5
Diminution de la charge d'impôts	—	(10,0)	—	—	—	—	(2,7)	—
<b>Bénéfice net ajusté<sup>(1)</sup></b>	<b>92,0</b>	<b>88,7</b>	<b>80,3</b>	<b>120,0</b>	<b>93,4</b>	<b>77,2</b>	<b>111,8</b>	<b>85,9</b>

	2011	2010				2009		
<i>(en dollars et par action)</i>	T1	T1	T2	T3	T4	T2	T3	T4
Bénéfice net dilué	<b>0,88</b>	0,91	0,74	1,12	0,88	0,68	1,01	0,77
Charges de conversion de bannières nettes d'impôts	—	—	—	—	—	—	0,02	0,01
Diminution de la charge d'impôts	—	(0,09)	—	—	—	—	(0,02)	—
<b>Bénéfice net dilué ajusté<sup>(1)</sup></b>	<b>0,88</b>	<b>0,82</b>	<b>0,74</b>	<b>1,12</b>	<b>0,88</b>	<b>0,68</b>	<b>1,01</b>	<b>0,78</b>

<sup>(1)</sup> Consulter la section « Mesures non conformes aux PCGR »

<sup>(2)</sup> Consulter la section « Informations prospectives »

## SITUATION DE TRÉSORERIE

### ACTIVITÉS D'EXPLOITATION

Les activités d'exploitation ont généré des fonds de 24,5 millions \$ au premier trimestre de 2011 comparativement à 9,5 millions \$ au trimestre correspondant de 2010. Cette augmentation s'explique principalement par une utilisation moins élevée des éléments hors caisse du fonds de roulement.

### ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

Les activités d'investissement ont nécessité des fonds de 43,0 millions \$ au premier trimestre de 2011 comparativement à 208,2 millions \$ au premier trimestre de 2010. Cette diminution s'explique principalement par l'acquisition de 18 magasins au premier trimestre de 2010 pour une considération en espèces de 136,7 millions \$. Nous avons investi avec les détaillants 84,0 millions \$ au cours du trimestre, pour une augmentation nette de 144 300 pieds carrés ou 0,7 % de notre réseau de détail. Nous avons procédé à l'ouverture de cinq nouveaux magasins ainsi qu'à des agrandissements et des rénovations majeures dans huit magasins.

### ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

Les activités de financement ont nécessité des fonds de 77,4 millions \$ au premier trimestre de 2011 en comparaison de 42,7 millions \$ en 2010. Cette variation s'explique principalement par des rachats d'actions plus élevés en 2011, soit pour 61,0 millions \$ comparativement à 33,0 millions \$ en 2010.

## SITUATION FINANCIÈRE

Nous n'anticipons<sup>(2)</sup> aucun risque de liquidité et nous considérons notre situation financière à la fin du premier trimestre de l'exercice 2011 comme étant très saine. Nous avons une facilité de crédit rotative autorisée non utilisée de 400,0 millions \$, et notre pourcentage de dette à long terme sur le total combiné de la dette à long terme et de l'avoir des actionnaires (dette à long terme/capital total) était de 29,0 %.

Les principaux éléments de dette à long terme à la fin du premier trimestre de 2011 se présentaient ainsi :

	Taux d'intérêt	Solde (en millions de dollars)	Échéance
Facilité de crédit A	Taux qui fluctuent selon les variations des taux des acceptations bancaires	369,3	15 août 2012
Billets de Série A	Taux fixe à 4,98 %	200,0	15 octobre 2015
Billets de Série B	Taux fixe à 5,97 %	400,0	15 octobre 2035

À la fin du premier trimestre, nous avons des contrats de change à terme afin de nous protéger des variations de taux de change sur nos achats futurs de biens et services en différentes devises. Ces contrats de change à terme avaient une échéance à court terme et leur juste valeur était non significative.

Nos principaux ratios financiers se présentaient comme suit :

	Au 18 décembre 2010	Au 25 septembre 2010
<b>Structure financière</b>		
Dette à long terme (en millions de dollars)	1 004,2	1 004,3
Avoir des actionnaires (en millions de dollars)	2 458,0	2 442,8
Dette à long terme/capital total (%)	29,0	29,1
	<b>Exercice 2011 (12 semaines)</b>	<b>Exercice 2010 (12 semaines)</b>
<b>Résultats</b>		
BAIIA <sup>(1)</sup> /Frais financiers (fois)	17,9	16,6

<sup>(1)</sup> Consulter la section « Mesures non conformes aux PCGR »

<sup>(2)</sup> Consulter la section « Informations prospectives »

**CAPITAL-ACTIONS, OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS ET UNITÉS D'ACTIONS AU RENDEMENT**

	Au 18 décembre 2010	Au 25 septembre 2010
Nombre d'actions subalternes catégorie A en circulation <i>(en milliers)</i>	<b>103 080</b>	104 438
Nombre d'actions catégorie B en circulation <i>(en milliers)</i>	<b>631</b>	631
Options d'achat d'actions :		
Nombre en circulation <i>(en milliers)</i>	<b>1 763</b>	1 777
Prix d'exercice <i>(en dollars)</i>	<b>20,20 à 44,19</b>	20,20 à 44,19
Prix d'exercice moyen pondéré <i>(en dollars)</i>	<b>32,32</b>	32,29
Unités d'actions au rendement :		
Nombre en circulation <i>(en milliers)</i>	<b>309</b>	309
Échéance moyenne pondérée <i>(en mois)</i>	<b>14</b>	16

**PROGRAMME DE RACHAT D'ACTIONS**

Le programme de rachat d'actions permet à la Société de racheter, entre le 8 septembre 2010 et le 7 septembre 2011, jusqu'à concurrence de 6 000 000 de ses actions subalternes catégorie A. Entre le 8 septembre 2010 et le 14 janvier 2011, la Société a racheté 1 910 700 actions subalternes catégorie A à un prix moyen de 44,09 \$ pour une considération totale de 84,2 millions \$. Avec ce programme de rachat d'actions, nous nous sommes dotés d'une option supplémentaire pour utiliser les liquidités excédentaires. Ainsi, nous pouvons décider, dans le meilleur intérêt des actionnaires, de rembourser la dette ou de racheter des actions de la Société.

**DIVIDENDES**

Le 24 janvier 2011, le conseil d'administration de la Société a déclaré un dividende trimestriel de 0,1925 \$ par action à l'égard des actions subalternes catégorie A et des actions catégorie B, payable le 8 mars 2011, soit une hausse de 13,2 % par rapport au dividende déclaré au même trimestre de l'année précédente. Sur une base annualisée, ce dividende représente 20,3 % du bénéfice net de 2010.

**OPÉRATIONS BOURSIÈRES**

La valeur de l'action de METRO s'est maintenue dans une fourchette de 43,50 \$ à 47,47 \$ au cours du premier trimestre de 2011. Durant cette période, le nombre d'actions négociées à la Bourse de Toronto s'est élevé à 18,6 millions. Le cours de clôture du vendredi 14 janvier 2011 était de 45,15 \$, soit le même qu'à la fin de l'exercice 2010.

<sup>(1)</sup> Consulter la section « Mesures non conformes aux PCGR »

<sup>(2)</sup> Consulter la section « Informations prospectives »

**NOUVELLE CONVENTION COMPTABLE RÉCEMMENT PUBLIÉE****Normes internationales d'information financière**

Le 13 février 2008, le Conseil des normes comptables a confirmé la date de conversion des principes comptables généralement reconnus du Canada (PCGR) aux Normes internationales d'information financière (IFRS). Ainsi, les entreprises canadiennes ayant une obligation d'information du public devront adopter les IFRS pour leurs états financiers intermédiaires et annuels des exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011. Pour la Société, la date de conversion aux IFRS sera le premier jour de l'exercice 2012, soit le 25 septembre 2011.

Afin de réaliser la conversion de nos états financiers consolidés aux IFRS, nous avons mis sur pied une structure de projet. Une équipe de travail multidisciplinaire analyse, recommande les choix de conventions comptables et implante chacune des normes IFRS. Un comité directeur, formé de membres de la haute direction, approuve les choix de conventions comptables et s'assure que les ajustements sont faits, entre autres, aux technologies de l'information, aux contrats et au contrôle interne. Les vérificateurs externes sont informés et consultés sur nos choix. Le comité de vérification de la Société veille à ce que la direction s'acquitte de ses responsabilités et réussisse la conversion aux IFRS.

Nous avons élaboré un plan de travail dont les phases, les activités, les échéances et l'état d'avancement sont résumés ci-après :

**Phase 1 : Analyse préliminaire et diagnostic**

Activités	<p>Identification des normes IFRS qui entraîneront des changements dans la comptabilisation des états financiers consolidés et des informations à fournir.</p> <p>Classement des normes en fonction de leur impact attendu sur nos états financiers consolidés et des efforts requis pour leur implantation.</p>
Échéance	Fin de notre exercice 2008.
État d'avancement	Terminé.

**Phase 2 : Analyse des normes**

Activités	<p>Analyse des différences entre les PCGR et les IFRS.</p> <p>Choix des conventions comptables que la Société appliquera de façon continue.</p> <p>Choix par la Société des allègements offerts par l'IFRS 1 « Première application des IFRS » à la date de transition.</p> <p>Calcul des impacts quantitatifs sur les états financiers consolidés.</p> <p>Analyse des informations à fournir.</p> <p>Identification des impacts collatéraux dans les domaines suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• technologies de l'information;</li> <li>• contrôle interne à l'égard de l'information financière (CIIF);</li> <li>• contrôles et procédures de communication de l'information (CPCI);</li> <li>• contrats;</li> <li>• rémunération;</li> <li>• formation.</li> </ul>
Échéance	Nous avons préparé un échéancier détaillé qui répartit l'analyse de la majorité des normes jusqu'à la fin de septembre 2010. Nous les avons priorisées en tenant compte de leur classement au moment du diagnostic, du temps requis pour compléter le travail d'analyse et de mise en place ainsi que des disponibilités des membres de l'équipe de travail.

<sup>(1)</sup> Consulter la section « Mesures non conformes aux PCGR »

<sup>(2)</sup> Consulter la section « Informations prospectives »

État d'avancement	<p>L'analyse des normes et interprétations IFRS, qui pourraient avoir un impact pour notre Société, est terminée.</p> <p>Au niveau du CIIF et des CPCI, l'analyse des normes et interprétations IFRS a démontré que l'incidence ne sera pas significative. Toutefois, pour l'année de transition, nous devons mettre en place des contrôles supplémentaires à l'égard des données comparatives et des informations additionnelles qui seront divulguées.</p> <p>Le Comité de vérification, le Comité directeur et le personnel clé de la Société ont reçu une formation continue sur les principales différences entre les PCGR et les IFRS, les choix de conventions comptables effectués et les allègements offerts par l'IFRS 1 à la date de transition.</p> <p>Une analyse de nos contrats et de nos programmes de rémunération a démontré que l'incidence ne sera pas significative.</p>
-------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

### Phase 3 : Mise en application

Activités	<p>Préparation du bilan d'ouverture à la date de transition.</p> <p>Compilation des données financières comparatives.</p> <p>Élaboration des états financiers consolidés intermédiaires et des informations à fournir.</p> <p>Élaboration des états financiers consolidés annuels et des informations à fournir.</p> <p>Mise en application des modifications relatives aux impacts collatéraux.</p>
Échéances	<p>À la fin de notre exercice 2011, notre bilan d'ouverture, nos données financières comparatives selon les IFRS et les modifications relatives aux impacts collatéraux seront complétés.</p> <p>Au cours de notre exercice 2012, nous présenterons nos états financiers consolidés intermédiaires et annuels ainsi que les informations à fournir selon les IFRS.</p>
État d'avancement	<p>Nous avons débuté l'élaboration de notre bilan d'ouverture.</p> <p>Au niveau des technologies de l'information, nous avons identifié et mis en place une solution nous permettant, depuis le début de l'exercice comparatif 2011, de maintenir un système intégré parallèle sous les PCGR et les IFRS.</p> <p>Nous avons également élaboré une version préliminaire de nos états financiers annuels selon les normes IFRS.</p>

Nous avons noté, pour certaines normes et interprétations IFRS, des différences de traitement comptable et de présentation avec nos conventions comptables actuelles et nous avons effectué, s'il y avait lieu, des choix relativement à ces normes. Nous vous présentons dans les tableaux suivants nos principales différences ainsi que les principaux choix que nous avons effectués :

#### Différences de traitement comptable et choix effectués

Normes	Comparaison entre IFRS et PCGR	Conclusions préliminaires
Coûts d'emprunt	<p>IFRS : Nous devons capitaliser les coûts d'emprunt sur les actifs qualifiés, soit les actifs qui nécessitent une longue période de préparation avant de pouvoir être utilisés ou vendus.</p> <p>PCGR : Ces coûts d'emprunt peuvent être capitalisés.</p>	<p>Nous ne capitaliserons pas les coûts d'emprunt sur nos actifs qualifiés, car ils sont jugés non significatifs.</p>
Immobilisations corporelles et incorporelles et immeubles de placement	<p>IFRS : Après leur comptabilisation initiale, nous pouvons évaluer nos immobilisations corporelles et incorporelles et nos immeubles de placement selon le modèle du coût ou selon le modèle de la réévaluation.</p> <p>PCGR : Le modèle de la réévaluation n'est pas permis.</p>	<p>Nous continuerons d'utiliser le modèle du coût afin d'éviter les variations de la juste valeur des immobilisations corporelles et incorporelles et des immeubles de placement au bilan et l'impact correspondant à l'état des résultats.</p>

<sup>(1)</sup> Consulter la section « Mesures non conformes aux PCGR »

<sup>(2)</sup> Consulter la section « Informations prospectives »

Immobilisations corporelles	<p>IFRS : Nous devons amortir nos immobilisations corporelles en fonction de leurs composantes.</p> <p>PCGR : Les règles d'identification des composantes sont moins exigeantes.</p>	<p>La toiture et la ventilation seront amorties distinctement du bâtiment.</p> <p>La valeur comptable de ces immobilisations et la charge d'amortissement correspondante seront différentes, mais l'incidence ne devrait pas être significative.</p>
Dépréciation d'actifs	<p>IFRS : Les tests de dépréciation de nos actifs sont effectués au niveau d'une unité génératrice de trésorerie (UGT) ou d'un groupe d'UGT. Une UGT est le plus petit groupe identifiable d'actifs qui génère des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs.</p> <p>PCGR : Les tests de dépréciation sont effectués au niveau d'un groupe d'actifs ou d'une unité d'exploitation.</p>	<p>Nos tests de dépréciation d'actifs seront effectués au niveau de chaque magasin (UGT).</p> <p>Pour les entrepôts, nos tests de dépréciation seront effectués au niveau d'un groupe d'UGT.</p> <p>Pour les actifs de support, les tests de dépréciation seront effectués au niveau de différents groupes d'UGT.</p> <p>Pour le goodwill, le test de dépréciation sera effectué au niveau de notre seul secteur opérationnel.</p> <p>Les résultats de nos tests de dépréciation seront différents, mais leur incidence ne devrait pas être significative.</p>
Paieement fondé sur des actions	<p>IFRS : Lorsque les options d'achat d'actions attribuées sont acquises graduellement, chaque tranche doit être considérée comme une attribution séparée.</p> <p>PCGR : Les acquisitions graduelles peuvent être considérées comme une attribution unique.</p>	<p>La charge de rémunération devra être constatée sur la durée d'acquisition des droits de chaque tranche. Elle sera différente, mais l'incidence ne devrait pas être significative.</p>
Résultat par action	<p>IFRS : Nous devons déterminer de manière indépendante, pour la période courante et le cumulatif, le nombre d'actions potentielles dilutives à considérer dans le résultat dilué par action.</p> <p>PCGR : Ce nombre est déterminé de manière indépendante pour la période courante, mais le cumulatif est une moyenne pondérée des périodes.</p>	<p>Le résultat dilué par action sera différent, mais l'incidence ne devrait pas être significative.</p>
Programmes de fidélisation des clients	<p>IFRS : Pour les programmes de fidélisation, nous devons présenter le coût des points en réduction du chiffre d'affaires.</p> <p>PCGR : Aucune norme n'existe, mais la pratique canadienne est de comptabiliser le coût des points dans le coût des marchandises vendues et charges d'exploitation.</p>	<p>Le chiffre d'affaires sera différent, mais l'incidence ne devrait pas être significative.</p> <p>Il n'y aura aucune incidence sur le résultat net.</p>
Avantages du personnel	<p>IFRS : Pour la comptabilisation des gains et pertes actuariels, nous pouvons choisir la comptabilisation reportée en utilisant la méthode du corridor ou la constatation immédiate de la totalité des gains et pertes actuariels aux résultats ou au résultat global (PCGR : résultat étendu).</p> <p>PCGR : Nous avons également un choix de convention comptable similaire, mais sans la méthode de comptabilisation immédiate au résultat étendu.</p>	<p>Nous prévoyons comptabiliser la totalité des gains et pertes actuariels immédiatement au résultat global, sans incidence sur les résultats.</p>

<sup>(1)</sup> Consulter la section « Mesures non conformes aux PCGR »

<sup>(2)</sup> Consulter la section « Informations prospectives »

Avantages du personnel (suite)	<p>IFRS : Nous devons constater immédiatement aux résultats le coût des services passés pour lesquels les droits sont acquis.</p> <p>PCGR : Le coût des services passés doit être amorti de façon linéaire sur la durée résiduelle moyenne d'activité des participants actifs jusqu'à la date d'admissibilité intégrale, sans égard à l'acquisition des droits.</p>	<p>À la date de transition, nous comptabiliserons le coût des services passés, pour lesquels les droits sont acquis, aux résultats non distribués (PCGR : bénéfices non répartis). Suite à la conversion, le coût des services passés pour lesquels les droits sont acquis sera comptabilisé aux résultats.</p>
	<p>IFRS : La comptabilisation des actifs au titre des prestations définies (PCGR : prestations constituées) est limitée à la capacité de réduire les cotisations futures basées sur les obligations futures calculées sur les bases de continuité, de solvabilité et comptable.</p> <p>PCGR : La comptabilisation des actifs au titre des prestations constituées est limitée à la capacité de réduire les cotisations futures calculées sur les obligations futures sur la base comptable seulement.</p>	<p>L'évaluation des obligations futures calculées sur les bases de continuité et de solvabilité devrait diminuer notre capacité de réduction de nos cotisations futures et également augmenter nos obligations au titre des prestations définies. Nous comptabiliserons les écarts à la date de transition aux résultats non distribués et au résultat global pour les variations futures.</p>
	<p>IFRS : Un régime multi-employeurs (PCGR : régime interentreprises) qui comporte des obligations implicites doit être comptabilisé à titre de régime à prestations définies. Par contre, si des informations suffisantes ne sont pas disponibles, le régime multi-employeurs doit être comptabilisé à titre de régime à cotisations définies (PCGR : cotisations déterminées). Des informations supplémentaires doivent être présentées aux états financiers. De plus, s'il existe un engagement en vertu d'un accord contractuel, il doit être enregistré aux résultats.</p> <p>PCGR : Un régime interentreprises est généralement comptabilisé à titre de régime à cotisations déterminées parce que l'information n'est normalement pas disponible. Toutefois, si l'information suffisante est disponible, nous devons le comptabiliser à titre de régime à prestations déterminées. La norme sur les avantages sociaux n'aborde pas de façon spécifique le traitement comptable d'un engagement en vertu d'un accord contractuel. Cependant, d'autres règles des PCGR considèrent ce type d'engagement et le traitement comptable est identique à celui des IFRS.</p>	<p>Bien que nos régimes multi-employeurs correspondent à des régimes à prestations définies, ils seront comptabilisés à titre de régimes à cotisations définies puisque les informations nécessaires pour évaluer nos obligations ne sont pas disponibles. Des informations supplémentaires devront être présentées sur cette situation.</p>
Coentreprises	<p>IFRS : Nous pouvons comptabiliser les participations dans des coentreprises en utilisant la consolidation proportionnelle ou la méthode de la mise en équivalence (PCGR : valeur de consolidation).</p> <p>PCGR : Nous devons les comptabiliser en utilisant la consolidation proportionnelle.</p>	<p>Nous utiliserons la méthode de la mise en équivalence.</p> <p>Il n'y aura aucune incidence significative sur la présentation des états financiers et aucune sur le résultat net.</p>

<sup>(1)</sup> Consulter la section « Mesures non conformes aux PCGR »

<sup>(2)</sup> Consulter la section « Informations prospectives »

Provisions	<p>IFRS : Nous devons comptabiliser une provision lorsque nous avons une obligation actuelle résultant d'un événement passé, qu'il est plus probable qu'improbable (interprété à 50 % et plus) qu'une sortie de ressources soit nécessaire pour régler l'obligation et que le montant de celle-ci peut être estimé de façon fiable.</p> <p>De plus, nous devons divulguer le total des provisions distinctement à l'état de la situation financière (PCGR : bilan).</p> <p>PCGR : Les critères sont les mêmes, à l'exception de la sortie de ressources nécessaire pour régler l'obligation qui doit avoir des chances élevées de se produire (interprété à environ 75 % et plus).</p>	<p>L'incidence sur nos provisions ne devrait pas être significative.</p> <p>Certaines provisions pourraient être présentées distinctement à l'état de la situation financière.</p>
Regroupements d'entreprises	<p>IFRS : La juste valeur des actions émises est calculée à la date d'acquisition.</p> <p>PCGR : Elle est calculée sur une période raisonnable avant et après la date de l'annonce de la transaction.</p> <hr/> <p>IFRS : Les coûts relatifs à l'acquisition sont passés en charges au moment où ils sont engagés.</p> <p>PCGR : Ils sont considérés dans la répartition du prix d'achat s'ils représentent des coûts différentiels.</p> <hr/> <p>IFRS : La provision pour les coûts de restructuration, considérée dans la répartition du prix d'achat, exclut les coûts relatifs à un plan de restructuration décidé et élaboré par l'acquéreur.</p> <p>PCGR : Ces coûts de restructuration peuvent être inclus dans la répartition du prix d'achat s'ils respectent certaines conditions.</p>	<p>Il n'y aura aucune incidence pour nos regroupements d'entreprises passés, car nous avons choisi de nous prévaloir de l'exemption relative à l'application rétrospective (IFRS 1).</p>
Participations dans des entreprises associées	<p>IFRS : Dans l'application de la méthode de la mise en équivalence, l'écart entre la date de clôture de l'entreprise associée et celle de l'investisseur ne doit pas être supérieur à trois mois.</p> <p>PCGR : Aucun délai mentionné.</p>	<p>Il n'y aura aucune incidence sur notre participation dans Alimentation Couche-Tard, car le délai entre les deux dates est toujours inférieur à trois mois.</p>

<sup>(1)</sup> Consulter la section « Mesures non conformes aux PCGR »

<sup>(2)</sup> Consulter la section « Informations prospectives »

---

**Impôt sur le résultat**

IFRS : L'impôt différé (PCGR : impôt futur) est calculé sur toute différence temporelle (PCGR : écart temporaire). Il existe toutefois deux exemptions où aucun impôt différé n'est comptabilisé :

- initialement sur le goodwill (PCGR : écart d'acquisition);
- à l'achat d'un actif, acquis hors d'un regroupement d'entreprises, dont la valeur comptable et la valeur fiscale diffèrent.

PCGR : L'impôt futur est calculé sur tout écart temporaire. Toutefois, aucun impôt futur n'est comptabilisé initialement sur l'écart d'acquisition ni à l'achat d'un actif incorporel, déductible dans le montant cumulatif des immobilisations admissibles (MCIA) à 75 % de sa valeur comptable, car la valeur fiscale est ajustée de sorte qu'elle est réputée égale à sa valeur comptable.

Par ailleurs, à l'achat d'un actif, acquis autrement que dans le cadre d'un regroupement d'entreprises, dont la valeur fiscale diffère de sa valeur comptable, un impôt futur est comptabilisé sur l'écart constaté et le coût du bien est ajusté en contrepartie.

À la date de transition, nous comptabiliserons un ajustement d'impôt différé pour les actifs concernés. L'incidence ne devrait pas être significative.

Des impôts différés supplémentaires pourraient être comptabilisés pour des actifs incorporels déductibles dans le MCIA acquis dans le cadre d'un regroupement d'entreprises par le biais d'achat d'actifs.

---

IFRS : Une entité doit utiliser les taux d'impôts adoptés ou quasi adoptés pour évaluer ses actifs et ses passifs d'impôt différé.

PCGR : Un taux d'imposition est en vigueur ou pratiquement en vigueur lorsqu'un projet de loi est déposé en première lecture à la chambre législative pour un gouvernement majoritaire et en troisième lecture pour un gouvernement minoritaire.

À la date de transition, nous examinerons les projets de loi en cours et nous ajusterons, s'il y a lieu, les impôts différés.

---

IFRS : Tout changement subséquent dans la comptabilisation des impôts différés doit être enregistré de la même façon que l'enregistrement initial de la transaction, soit aux résultats, aux capitaux propres ou dans les autres éléments du résultat global.

PCGR : Lorsqu'un événement subséquent affecte le montant d'impôt futur comptabilisé initialement, l'ajustement du montant d'impôt doit être comptabilisé dans les résultats.

L'impact d'un changement de taux ou d'un changement dans la réglementation devra être comptabilisé à l'endroit où la transaction initiale a été comptabilisée.

---

IFRS : Un impôt différé doit être comptabilisé sur les transactions entre les entités d'un groupe consolidé, dont les profits sont non réalisés, au taux d'impôt de la société qui acquiert les biens.

PCGR : Aucun impôt futur n'est comptabilisé sur les transactions entre les entités d'un groupe consolidé dont les profits sont non réalisés.

Un impôt différé au taux de l'entité qui acquiert les biens devra être comptabilisé sur les transactions intersociétés. L'incidence ne devrait pas être significative.

---

<sup>(1)</sup> Consulter la section « Mesures non conformes aux PCGR »

<sup>(2)</sup> Consulter la section « Informations prospectives »

Contrats de location	<p>IFRS : Un bail est classé comme un contrat de location-financement (PCGR : location-acquisition) s'il a pour effet de transférer au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété d'un actif. À titre d'exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• la propriété de l'actif est transférée au preneur à la fin du bail;</li> <li>• l'option pour le preneur d'acheter l'actif à un prix de faveur à la fin du bail;</li> <li>• la durée du bail couvre la majeure partie de la durée économique de l'actif loué;</li> <li>• la valeur actuelle des paiements minimaux au titre de la location s'élève au moins à la quasi-totalité de la juste valeur de l'actif loué;</li> <li>• l'actif loué est d'une nature tellement spécifique que seul le preneur peut l'utiliser.</li> </ul> <p>Si la quasi-totalité des risques et des avantages n'est pas transférée, le bail est classé comme un contrat de location simple (PCGR : location-exploitation).</p> <p>PCGR : À ces mêmes exemples de critères s'ajoutent l'atteinte de critères quantitatifs pour déterminer si la quasi-totalité des risques et des avantages a été transférée ou non.</p>	<p>La majorité de nos contrats de location resteront classés comme des contrats de location simple et l'incidence ne devrait pas être significative.</p>
----------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

À l'application des normes décrites précédemment, IFRS 1 offre, pour certaines d'entre elles, des exemptions à l'application rétrospective pour lesquelles nous avons fait les choix suivants :

<b>Exemptions facultatives</b>	<b>Conclusions préliminaires</b>
Coûts d'emprunt	<p>L'exemption nous permet de ne pas capitaliser les coûts d'emprunt sur nos actifs qualifiés avant la date de transition aux IFRS.</p> <p>Étant donné que nous ne capitaliserons pas ces coûts d'emprunt, nous n'utiliserons pas l'exemption.</p>
Coût présumé	<p>À la date de transition aux IFRS, nous pouvons évaluer chaque immobilisation corporelle et incorporelle ainsi que chaque immeuble de placement à son coût présumé, lequel représente la juste valeur.</p> <p>Nous avons choisi de ne pas nous prévaloir de cette exemption.</p>
Paiement fondé sur des actions	<p>L'exemption nous permet de ne pas appliquer la norme aux instruments de capitaux propres dont les droits sont acquis avant la date de transition aux IFRS.</p> <p>Nous avons choisi de ne pas nous prévaloir de cette exemption.</p>
Avantages du personnel	<p>L'exemption nous permet de comptabiliser aux résultats non distribués tous les gains ou pertes actuariels à la date de transition aux IFRS, sans égard au choix de la méthode pour la comptabilisation ultérieure.</p> <p>Nous avons choisi de nous prévaloir de cette exemption.</p>
Regroupements d'entreprises	<p>L'exemption nous permet de ne pas appliquer la norme aux regroupements d'entreprises qui se sont produits avant la date de transition aux IFRS.</p> <p>Nous avons choisi de nous prévaloir de cette exemption pour les regroupements d'entreprises conclus avant le 26 septembre 2010.</p>

<sup>(1)</sup> Consulter la section « Mesures non conformes aux PCGR »

<sup>(2)</sup> Consulter la section « Informations prospectives »

**Différences de présentation et choix effectués**

<b>Normes</b>	<b>Comparaison entre IFRS et PCGR / choix effectués s'il y avait lieu</b>
État de la situation financière	<p>IFRS : Un état de la situation financière au début de la période de comparaison doit être présenté dans les situations suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• méthode comptable appliquée de façon rétrospective;</li> <li>• retraitement rétrospectif ou reclassement d'éléments dans les états financiers.</li> </ul> <p>PCGR : Cette troisième colonne au bilan n'est pas requise.</p> <hr/> <p>IFRS : Les actifs (passifs) d'impôt différé doivent être classés dans les éléments non courants (PCGR : long terme).</p> <p>PCGR : Les portions court terme et long terme des actifs (passifs) d'impôts futurs doivent être présentées séparément.</p>
État du résultat global	<p>IFRS : Les postes de produits et de charges peuvent être présentés de la façon suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• un état unique du résultat global; ou</li> <li>• deux états : compte de résultat séparé (PCGR : état des résultats) suivi d'un deuxième état commençant par le résultat net et détaillant les composantes des autres éléments du résultat global (PCGR : état du résultat étendu).</li> </ul> <p>PCGR : Les éléments du résultat étendu peuvent être présentés de la façon suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• immédiatement sous le total du résultat net; ou</li> <li>• dans un état distinct commençant par le résultat net.</li> </ul> <p>Choix : Nous continuerons de présenter deux états distincts.</p> <hr/> <p>IFRS : Les charges doivent être classées par nature ou par fonction.</p> <p>PCGR : Ce classement des charges n'est pas requis.</p> <p>Choix : Nous conserverons l'état des résultats actuel et nous divulguerons, par voie de note aux états financiers, les charges par nature ou par fonction.</p>
État des variations des capitaux propres	<p>IFRS : Un état des variations des capitaux propres doit présenter le rapprochement des valeurs comptables à l'ouverture et à la clôture de chacune des composantes des capitaux propres.</p> <p>PCGR : Seul un état des bénéfices non répartis doit être présenté.</p>
Tableau des flux de trésorerie	<p>IFRS : Les intérêts et les dividendes peuvent être classés de la façon suivante dans le tableau des flux de trésorerie :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• intérêts payés et dividendes versés : activités opérationnelles ou financement;</li> <li>• intérêts et dividendes reçus : activités opérationnelles ou investissement.</li> </ul> <p>PCGR : Ils peuvent être classés de la façon suivante dans l'état des flux de trésorerie :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• intérêts payés et reçus : activités d'exploitation;</li> <li>• dividendes versés : activités de financement;</li> <li>• dividendes reçus et inclus dans le résultat net : activités d'exploitation.</li> </ul> <p>Choix : Nous conserverons le classement actuel des intérêts et des dividendes dans le tableau des flux de trésorerie.</p> <hr/> <p>IFRS : Les rapports intermédiaires doivent présenter un tableau des flux de trésorerie cumulé depuis le début de l'exercice ainsi que la période comparable de l'exercice précédent.</p> <p>PCGR : En plus de l'état des flux de trésorerie cumulé depuis le début de l'exercice et de la période comparable, les rapports intermédiaires doivent présenter un état des flux de trésorerie de la période intermédiaire ainsi que celui de la période comparable.</p>

<sup>(1)</sup> Consulter la section « Mesures non conformes aux PCGR »

<sup>(2)</sup> Consulter la section « Informations prospectives »

---

Notes aux états financiers	<p>IFRS : En général, des rapprochements entre les valeurs comptables à l'ouverture et à la clôture d'une période comptable doivent être présentés par voie de notes aux états financiers.</p> <p>PCGR : Les rapprochements sont limités à certains éléments du bilan.</p>
	<hr/> <p>IFRS : Le montant total de la rémunération des principaux dirigeants, divisé par grandes catégories, doit être divulgué par voie de notes aux états financiers.</p> <p>PCGR : Cette information n'est pas requise dans les états financiers.</p> <p>Par contre, des informations similaires sont exigées dans la circulaire de sollicitation de procurations selon le Règlement 51-102 des Autorités canadiennes en valeurs mobilières.</p>

---

Des modifications apportées aux normes IFRS par l'International Accounting Standards Board, de nouvelles informations ou d'autres facteurs externes dont nous pourrions prendre connaissance d'ici la conversion aux IFRS pourraient changer nos conclusions préliminaires.

## **MESURES NON CONFORMES AUX PCGR**

En plus de fournir des mesures du bénéfice selon les PCGR, nous avons inclus certaines mesures du bénéfice non conformes aux PCGR. Ces mesures sont présentées à titre d'information relative, elles n'ont pas de sens normalisé par les PCGR et elles ne peuvent pas être comparées à des mesures du même type présentées par d'autres sociétés publiques.

### **BÉNÉFICE AVANT FRAIS FINANCIERS, IMPÔTS ET AMORTISSEMENT (BAIIA)**

Le BAIIA est une mesure du bénéfice excluant les frais financiers, les impôts et l'amortissement. Nous sommes d'avis que le BAIIA est une mesure couramment utilisée par les lecteurs d'états financiers afin d'évaluer la capacité d'une entreprise de générer des liquidités provenant de ses activités et d'acquitter ses charges financières.

### **BAIIA AJUSTÉ, BÉNÉFICE NET AJUSTÉ ET BÉNÉFICE NET DILUÉ PAR ACTION AJUSTÉ**

Le BAIIA ajusté, le bénéfice net ajusté et le bénéfice net dilué par action ajusté sont des mesures du bénéfice excluant les éléments non récurrents. Nous sommes d'avis que les lecteurs d'états financiers seront mieux informés des résultats de la période courante et correspondante en présentant les résultats sans les éléments non récurrents. Ainsi, les lecteurs d'états financiers seront en mesure de mieux évaluer la performance de la Société et de juger de ses perspectives d'avenir.

## **INFORMATIONS PROSPECTIVES**

Nous avons utilisé, dans le présent rapport intermédiaire, diverses expressions qui pourraient, au sens de la réglementation des Autorités canadiennes en valeurs mobilières, constituer des informations prospectives. De façon générale, toute déclaration contenue dans le présent rapport qui ne constitue pas un fait historique peut être considérée comme une déclaration prospective. Les expressions « permettra », « anticipons » et autres expressions similaires indiquent en général des déclarations prospectives. Les déclarations prospectives pouvant être contenues dans le présent rapport font référence à des hypothèses sur l'industrie alimentaire au Canada, l'économie en général, notre budget annuel ainsi que notre plan d'action 2011.

Ces déclarations prospectives ne donnent pas de garantie quant à la performance future de la Société et elles supposent des risques connus et inconnus ainsi que des incertitudes pouvant faire en sorte qu'elles ne se réalisent pas. Un ralentissement ou une récession économique et l'arrivée d'un nouveau concurrent sont des exemples de ceux décrits à la rubrique « Gestion des risques » du rapport annuel 2010 qui pourraient influencer sur la réalisation de ces déclarations. Nous croyons que nos déclarations sont raisonnables et pertinentes à la date de publication du présent rapport intermédiaire et qu'elles représentent nos attentes. La Société n'a pas l'intention de mettre à jour les déclarations prospectives qui pourraient être contenues dans le présent rapport, sauf si cela est requis par la loi.

<sup>(1)</sup> Consulter la section « Mesures non conformes aux PCGR »

<sup>(2)</sup> Consulter la section « Informations prospectives »

## **PERSPECTIVES**

Nous avons poursuivi la croissance de notre bénéfice net ajusté<sup>(1)</sup> au premier trimestre, alors que notre chiffre d'affaires a continué d'être affecté par la déflation des prix des aliments causée principalement par une concurrence accrue. Le déploiement à travers le Québec de notre programme de fidélisation *Metro & Moi* a atteint nos objectifs et nous sommes confiants que ce programme nous permettra<sup>(2)</sup> de nous différencier dans les années à venir.

Montréal, le 25 janvier 2011

<sup>(1)</sup> Consulter la section « Mesures non conformes aux PCGR »

<sup>(2)</sup> Consulter la section « Informations prospectives »

**États consolidés des résultats**

Périodes de 12 semaines terminées les 18 décembre 2010 et 19 décembre 2009

(non vérifiés) (en millions de dollars, sauf le bénéfice net par action)

	Exercices financiers	
	2011	2010
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>2 631,9 \$</b>	2 645,0 \$
Coût des marchandises vendues et charges d'exploitation (note 8)	(2 463,1)	(2 472,8)
Quote-part dans les résultats d'une société satellite publique	12,2	10,8
Charges de conversion de bannières (note 3)	—	(0,9)
<b>Bénéfice avant frais financiers, impôts et amortissement</b>	<b>181,0</b>	182,1
Amortissement	(44,4)	(46,7)
<b>Bénéfice d'exploitation</b>	<b>136,6</b>	135,4
Frais financiers, nets (note 5)	(10,1)	(11,0)
<b>Bénéfice avant impôts sur les bénéfices</b>	<b>126,5</b>	124,4
Impôts sur les bénéfices (note 6)	(34,5)	(26,3)
<b>Bénéfice net</b>	<b>92,0 \$</b>	98,1 \$
<b>Bénéfice net par action</b> (en dollars) (note 7)		
De base	<b>0,88</b>	0,91
Dilué	<b>0,88</b>	0,91

Voir les notes afférentes

**Bilans consolidés**

(non vérifiés) (en millions de dollars)

	Au 18 décembre 2010	Au 25 septembre 2010
<b>ACTIFS</b>		
<b>Actifs à court terme</b>		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	118,8 \$	214,7 \$
Débiteurs	359,1	311,3
Stocks (note 8)	787,9	699,3
Charges payées d'avance	14,0	9,7
Impôts sur les bénéfices à recevoir	3,9	1,7
Impôts futurs	17,8	12,3
	<b>1 301,5</b>	<b>1 249,0</b>
Placements et autres actifs	246,9	235,3
Immobilisations corporelles	1 322,2	1 319,1
Actifs incorporels	311,6	315,7
Écarts d'acquisition	1 603,7	1 603,7
Impôts futurs	27,7	26,0
Actifs au titre des prestations constituées	75,1	72,8
	<b>4 888,7 \$</b>	<b>4 821,6 \$</b>
<b>PASSIFS ET AVOIR DES ACTIONNAIRES</b>		
<b>Passifs à court terme</b>		
Emprunts bancaires	3,4 \$	1,0 \$
Créditeurs	1 122,5	1 073,3
Impôts sur les bénéfices à payer	41,5	50,8
Impôts futurs	12,6	12,8
Tranche de la dette à long terme échéant à court terme	3,7	4,7
	<b>1 183,7</b>	<b>1 142,6</b>
Dette à long terme	1 004,2	1 004,3
Passifs au titre des prestations constituées	48,2	48,5
Impôts futurs	173,5	162,2
Autres éléments de passif à long terme	21,1	21,2
	<b>2 430,7</b>	<b>2 378,8</b>
<b>Avoir des actionnaires</b>		
Capital-actions (note 9)	693,4	702,1
Surplus d'apport (note 10)	7,3	6,1
Bénéfices non répartis	1 757,3	1 734,9
Cumul des autres éléments du résultat étendu (note 11)	—	(0,3)
	<b>2 458,0</b>	<b>2 442,8</b>
	<b>4 888,7 \$</b>	<b>4 821,6 \$</b>

Voir les notes afférentes

**États consolidés des bénéfices non répartis**

Périodes de 12 semaines terminées les 18 décembre 2010 et 19 décembre 2009

*(non vérifiés) (en millions de dollars)*

	Exercices financiers	
	2011	2010
Solde au début de la période	1 734,9 \$	1 545,7 \$
Bénéfice net	92,0	98,1
Dividendes	(17,8)	(14,8)
Prime sur rachat d'actions <i>(note 9)</i>	(51,8)	(26,7)
Solde à la fin de la période	1 757,3 \$	1 602,3 \$

*Voir les notes afférentes***États consolidés du résultat étendu**

Périodes de 12 semaines terminées les 18 décembre 2010 et 19 décembre 2009

*(non vérifiés) (en millions de dollars)*

	Exercices financiers	
	2011	2010
Bénéfice net	92,0 \$	98,1 \$
Autres éléments du résultat étendu <i>(note 11)</i>		
Variation de la juste valeur du dérivé désigné comme couverture de flux de trésorerie	0,4	1,0
Impôts correspondants	(0,1)	(0,3)
Résultat étendu	92,3 \$	98,8 \$

*Voir les notes afférentes*

**États consolidés des flux de trésorerie**

Périodes de 12 semaines terminées les 18 décembre 2010 et 19 décembre 2009

(non vérifiés) (en millions de dollars)

	Exercices financiers	
	2011	2010
<b>Activités d'exploitation</b>		
Bénéfice net	92,0 \$	98,1 \$
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Quote-part dans les résultats d'une société satellite publique	(12,2)	(10,8)
Amortissement	44,4	46,7
Amortissement des frais de financement reportés	0,1	0,5
Perte sur cession et radiation d'immobilisations corporelles	—	0,1
Impôts futurs	4,5	(3,4)
Charge relative à la rémunération à base d'actions	1,3	1,2
Écart entre les montants déboursés au titre des avantages sociaux futurs et les charges de la période	(2,6)	0,3
	127,5	132,7
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement liés à l'exploitation	(103,0)	(123,2)
	24,5	9,5
<b>Activités d'investissement</b>		
Acquisition d'entreprises (note 2)	—	(136,7)
Variation nette de placements et autres actifs	(0,7)	(2,8)
Dividendes d'une société satellite publique	1,0	0,7
Acquisition d'immobilisations corporelles	(39,4)	(66,0)
Produit sur cession d'immobilisations corporelles	0,2	2,4
Acquisition d'actifs incorporels	(4,1)	(5,8)
	(43,0)	(208,2)
<b>Activités de financement</b>		
Variation nette des emprunts bancaires	2,4	7,2
Émission d'actions (note 9)	0,4	2,2
Rachat d'actions (note 9)	(61,0)	(33,0)
Augmentation de la dette à long terme	1,9	1,8
Remboursement de la dette à long terme	(3,2)	(3,9)
Variation nette des autres éléments de passif à long terme	(0,1)	(2,2)
Dividendes versés	(17,8)	(14,8)
	(77,4)	(42,7)
<b>Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	<b>(95,9)</b>	<b>(241,4)</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période	214,7	241,4
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période	118,8 \$	— \$
<b>Information supplémentaire</b>		
Intérêt payé	20,1	20,0
Impôts sur les bénéfices payés	42,7	22,7

Voir les notes afférentes

**Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires**  
**Périodes de 12 semaines terminées les 18 décembre 2010 et 19 décembre 2009**  
*(non vérifiés) (en millions de dollars, sauf indication contraire)*

**1- MODE DE PRÉSENTATION**

Les états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés ont été préparés par la direction conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada (PCGR). Ces états financiers consolidés intermédiaires ont été dressés en suivant les mêmes conventions et méthodes comptables que celles employées dans la préparation des états financiers consolidés annuels vérifiés de l'exercice terminé le 25 septembre 2010. Les états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés doivent être lus avec les états financiers consolidés annuels vérifiés et les notes afférentes inclus dans le rapport annuel 2010 de la Société. Les résultats d'exploitation pour les périodes intermédiaires présentées ne reflètent pas nécessairement les résultats qui seront réalisés pour l'exercice entier. Certains chiffres correspondants ont été reclassés afin qu'ils soient conformes à la présentation adoptée pour l'exercice en cours.

**2- ACQUISITION D'ENTREPRISES**

Au cours du premier trimestre de 2010, la Société a acquis 18 magasins affiliés pour lesquels elle assurait déjà l'approvisionnement. Le prix d'achat total a été de 152,2 \$, soit 136,7 \$ en espèces et un solde à payer de 15,5 \$ au 19 décembre 2009.

**3- CHARGES DE CONVERSION DE BANNIÈRES**

La Société a complété, au premier trimestre de 2010, la conversion des cinq bannières de ses 159 supermarchés en Ontario à la bannière Metro, amorcée à l'été 2008. Les charges de conversion de bannières de 2010 se sont élevées à 0,9 \$.

**4- AVANTAGES SOCIAUX FUTURS**

La Société offre plusieurs régimes à prestations déterminées et à cotisations déterminées qui garantissent à la plupart de ses participants le paiement de prestations de retraite, d'avantages complémentaires de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi. La charge de la Société au titre de ses régimes à cotisations et à prestations déterminées se présentait comme suit :

	Exercices financiers			
	2011		2010	
	Régimes de retraite	Autres régimes	Régimes de retraite	Autres régimes
<b>Régimes à cotisations déterminées</b>	<b>7,2 \$</b>	<b>0,1 \$</b>	7,1 \$	0,1 \$
<b>Régimes à prestations déterminées</b>				
Coût des services rendus au cours de la période	5,7	0,5	5,4	0,3
Intérêts débiteurs	8,4	0,4	8,1	0,4
Rendement prévu des actifs des régimes	(10,1)	—	(9,6)	—
Amortissement des pertes (gains) actuariels et du coût des services passés	0,7	(0,1)	0,4	—
	<b>4,7</b>	<b>0,8</b>	4,3	0,7
	<b>11,9 \$</b>	<b>0,9 \$</b>	11,4 \$	0,8 \$

**Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires**  
**Périodes de 12 semaines terminées les 18 décembre 2010 et 19 décembre 2009**  
*(non vérifiés) (en millions de dollars, sauf indication contraire)*

**5- FRAIS FINANCIERS, NETS**

	Exercices financiers	
	2011	2010
Intérêts à court terme	0,3 \$	0,5 \$
Intérêts à long terme	10,2	10,3
Amortissement des frais de financement reportés	0,1	0,5
Revenus d'intérêts	(0,5)	(0,3)
	<b>10,1 \$</b>	<b>11,0 \$</b>

**6- IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES**

Les taux réels d'impôts sur les bénéfices s'établissaient comme suit :

<i>(en pourcentage)</i>	Exercices financiers	
	2011	2010
Taux combiné prévu par la loi	28,8	30,4
Variations		
Effet des baisses futures d'un total de 4,0 % du taux de l'Ontario sur les impôts futurs (10,0 \$ en 2010)	—	(8,0)
Quote-part dans les résultats d'une société satellite publique	(1,5)	(1,5)
Autres	—	0,2
	<b>27,3</b>	<b>21,1</b>

**7- BÉNÉFICE NET PAR ACTION**

Le bénéfice net par action de base et le bénéfice net dilué par action ont été calculés selon le nombre d'actions suivant :

<i>(en millions)</i>	Exercices financiers	
	2011	2010
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation – De base	104,5	107,8
Effet de dilution en vertu des régimes d'options d'achat d'actions et des unités d'actions au rendement	0,6	0,5
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation – Dilué	<b>105,1</b>	<b>108,3</b>

**8- STOCKS**

Les stocks se détaillaient comme suit :

	Au 18 décembre 2010	Au 25 septembre 2010
Stocks en entrepôt	335,6 \$	296,3 \$
Stocks de magasins	452,3	403,0
	<b>787,9 \$</b>	<b>699,3 \$</b>

Le coût des stocks comptabilisé en charges était de 2 149,2 \$ pour la période de 12 semaines terminée le 18 décembre 2010 (2 160,1 \$ en 2010).

**Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires**  
**Périodes de 12 semaines terminées les 18 décembre 2010 et 19 décembre 2009**  
*(non vérifiés) (en millions de dollars, sauf indication contraire)*

**9- CAPITAL-ACTIONS**

**EN CIRCULATION**

	Actions subalternes catégorie A		Actions catégorie B		Total
	Nombre <i>(en milliers)</i>		Nombre <i>(en milliers)</i>		
Solde au 25 septembre 2010	104 438	700,8 \$	631	1,3 \$	702,1 \$
Rachat d'actions en espèces excluant une prime de 51,8 \$	(1 372)	(9,2)	—	—	(9,2)
Exercice d'options d'achat d'actions	14	0,5	—	—	0,5
<b>Solde au 18 décembre 2010</b>	<b>103 080</b>	<b>692,1 \$</b>	<b>631</b>	<b>1,3 \$</b>	<b>693,4 \$</b>

**RÉGIME D'OPTIONS D'ACHAT D' ACTIONS**

Les options en circulation et les changements survenus en cours de la période de 12 semaines terminée le 18 décembre 2010 se résumaient comme suit :

	Nombre <i>(en milliers)</i>	Prix d'exercice moyen pondéré <i>(en dollars)</i>
Solde au 25 septembre 2010	1 777	32,29
Exercées	(14)	28,35
<b>Solde au 18 décembre 2010</b>	<b>1 763</b>	<b>32,32</b>

Les options en circulation au 18 décembre 2010 avaient des prix d'exercice variant de 20,20 \$ à 44,19 \$ et des échéances allant jusqu'en 2017. De ces options, 470 430 pouvaient être exercées à un prix d'exercice moyen pondéré de 28,01 \$.

La charge de rémunération de toutes ces options s'est élevée à 0,5 \$ pour la période de 12 semaines terminée le 18 décembre 2010 (0,5 \$ en 2010).

**RÉGIME D'UNITÉS D' ACTIONS AU RENDEMENT**

Au 18 décembre 2010, 308 904 unités d'actions au rendement (UAR) étaient en circulation. Au cours du premier trimestre de 2011, aucun changement n'est survenu dans le nombre d'UAR (aucun en 2010).

Des actions subalternes catégorie A de la Société sont détenues en fiducie à l'intention des participants jusqu'à ce que les droits rattachés aux UAR soient acquis ou qu'elles soient annulées. Cette fiducie, considérée comme une entité à détenteurs de droits variables, est consolidée aux états financiers de la Société et le coût des actions acquises est présenté en diminution du capital-actions à titre d'actions autodétenues.

Au 18 décembre 2010, 203 548 actions étaient détenues par un fiduciaire à l'intention des participants jusqu'à ce que les droits rattachés aux UAR soient acquis ou qu'elles soient annulées (203 548 actions au 25 septembre 2010).

La charge de rémunération de toutes ces UAR s'est élevée à 0,8 \$ pour la période de 12 semaines terminée le 18 décembre 2010 (0,7 \$ en 2010).

**Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires**  
**Périodes de 12 semaines terminées les 18 décembre 2010 et 19 décembre 2009**  
*(non vérifiés) (en millions de dollars, sauf indication contraire)*

**10- SURPLUS D'APPORT**

Solde au 25 septembre 2010	<b>6,1 \$</b>
Charge relative à la rémunération à base d'actions	<b>1,3</b>
Exercice d'options d'achat d'actions	<b>(0,1)</b>
Solde au 18 décembre 2010	<b>7,3 \$</b>

**11- CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT ÉTENDU**

Le dérivé désigné comme couverture de flux de trésorerie constituait la seule composante du cumul des autres éléments du résultat étendu. Les variations survenues au cours des périodes de 12 semaines terminées le 18 décembre 2010 et le 19 décembre 2009 se détaillaient comme suit :

	Exercices financiers	
	2011	2010
Solde au début de la période	<b>(0,3) \$</b>	(2,0) \$
Variation de la juste valeur du dérivé désigné, nette des impôts de 0,1 \$ (0,3 \$ en 2010)	<b>0,3</b>	0,7
Solde à la fin de la période	<b>— \$</b>	(1,3) \$

**INFORMATIONS**

Service des relations avec les investisseurs de METRO INC.

Téléphone: (514) 643-1055

Courriel : [finance@metro.ca](mailto:finance@metro.ca)

Les renseignements sur la Société et les communiqués de presse de METRO INC. sont disponibles sur Internet à l'adresse suivante : [www.metro.ca](http://www.metro.ca)



***metro***